

Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : Analyse provinciale sous l'angle des migrations de remplacement.

Alain Bélanger
INRS – Urbanisation, culture et société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec), H2X 1 E3

Rapport final remis à Citoyenneté et Immigration Canada
31 mars 2008

Table des matières

Faits saillants

Introduction

Résumé du rapport des Nations-Unies

 Les faits saillants du Rapport des Nations-Unies

 La réaction au Rapport des Nations-Unies

Analyse des résultats pour le Canada, les provinces et les territoires

 Résumés des hypothèses des scénarios de projections

 Résultats pour le Canada

 Résultats au niveau provincial et territorial

Discussion

Conclusion

Références

Faits saillants

- Pour une majorité des pays l'étude des Nations-Unies (2000) intitulée *Replacement migrations : Is it a solution to declining and aging population?* montre que l'immigration pourrait permettre à tous les pays à l'étude de maintenir leurs effectifs démographiques, mais que le nombre d'immigrants nécessaires pour assurer le maintien des effectifs démographiques dépasse celui du scénario moyen des projections. Pour ce qui est du maintien de la population d'âge actif les niveaux d'immigration seraient plus élevés mais demeurent réalistes. Par contre, l'apport de l'immigration ne permettrait pas de maintenir le rapport des personnes d'âge actif à celui des personnes âgées de 65 ans dans aucun des pays à l'étude. Le Canada ne faisait pas parti des pays choisis par l'organisme international pour son étude.
- L'immigration à elle seule ne peut être une solution viable au vieillissement démographique.
- La situation démographique canadienne diffère de celles des pays analysés dans le rapport des Nations-Unis. La fécondité canadienne se trouve à un niveau intermédiaire entre celle des pays à fécondité extrêmement faible, et celle de ceux qui s'approchent de seuil de remplacement des générations. L'espérance de vie des Canadiens est parmi les plus élevées au monde. Avec un taux net d'immigration de l'ordre de 7 pour mille, le Canada se retrouve parmi les pays où les taux d'immigration sont les plus élevés au monde.
- Contrairement à la situation de plusieurs pays à l'étude par les Nations-Unies, aucun des scénarios des projections diffusées en 2005 par Statistique Canada ne prévoit des effectifs de population à l'horizon 2056 inférieur à l'estimation de la population estimée en 2005.
- En l'absence de migrations internationales, la population canadienne culminerait à 33,2 millions en 2023 et déclinerait par la suite pour atteindre 29,0 millions en 2056.
- Selon le scénario moyen des dernières projections produites par Statistique Canada le nombre annuel moyen d'immigrants serait de 267,000 sur l'ensemble de la période de projections 2005-2056.
- En moyenne, de 2005 à 2056, un solde migratoire de 75,000 par an serait suffisant pour assurer que la population canadienne se maintienne à son maximum, soit un niveau inférieur à celui projeté par le scénario moyen de Statistique Canada.
- Un solde migratoire international annuel moyen de 161,000 personnes sur les 50 prochaines années permettrait au Canada de maintenir la taille de sa population d'âge actif. Ce solde est près de 25 % inférieur à celui projeté dans le scénario moyen.
- Les niveaux actuels d'immigration au Canada, s'ils étaient maintenus dans le futur, seraient suffisants pour assurer, non seulement que les effectifs de travailleurs potentiels se maintiennent, mais aussi que ceux-ci augmentent.
- Tout comme pour l'ensemble des pays étudiés par les Nations-Unies, l'immigration ne saurait être une solution au processus de vieillissement

démographique inéluctable dans lequel la population canadienne est déjà engagée. Pour assurer le maintien du rapport de 5 personnes d'âge actif pour une personne âgée de 65 ou plus, un solde migratoire annuel moyen de 3,4 millions de personnes serait nécessaire.

- Après 2031, l'augmentation du solde migratoire nécessaire au maintien du rapport de dépendance est continue et s'accélère à l'infinie, de 2,0 millions en 2032, ce solde devrait ainsi passer à 3,0 en 2038, 4,0 millions en 2041, 5,0 millions en 2043 et augmente d'un million tous les trois ans pour dépasser les 9,0 millions par an en 2056.
- À moyen et long terme, une augmentation des taux d'immigration au niveau de 1 % par an aurait à peu près le même effet tant sur les effectifs totaux que sur les effectifs en âge de travailler qu'une hausse de la fécondité qui atteindrait le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme).
- En 2005, l'Ontario comptait 38,9 % de la population canadienne. Cette proportion augmente selon toutes les simulations à l'exception de celle qui suppose aucune migration internationale. Selon le scénario moyen, l'Ontario compterait 38,9 % et 43,2 % de la population canadienne en 2031 et 2056 respectivement. À l'horizon 2056, tout comme pour 2031, cette proportion serait inférieure à ce niveau dans le cas des simulations ayant pour objectif de maintenir la population totale ou la population d'âge actif, mais atteindrait 46,7 % et 49,4 % dans le cas de la simulation ayant pour objectif de maintenir le rapport de dépendance en 2031 et 2056, respectivement.
- La croissance démographique de la Colombie-Britannique est favorisée par une augmentation de l'immigration et cette province voit son poids démographique augmenter avec les niveaux d'immigrants projetés.
- Plus l'immigration canadienne augmente plus le poids démographique du Québec diminue rapidement. Néanmoins, le poids démographique de cette province diminue par rapport à celui de 2005 pour toutes les simulations, y compris celles où le nombre d'immigrants est inférieur à celui du scénario moyen.
- Dans toutes les simulations, à l'exception du scénario de fécondité 2,1 pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, les poids démographiques des provinces atlantiques, du Manitoba, de la Saskatchewan et des trois territoires sont plus faibles à l'horizon 2056 qu'en 2005 dans toutes les simulations.
- Le poids démographique de l'Alberta dans l'ensemble canadien augmente par rapport à 2005 dans toutes les simulations à l'exception de celle où l'objectif est de maintenir le rapport de dépendance.
- La simulation qui se traduit par la plus forte proportion de la population canadienne habitant l'Alberta à l'horizon 2056 est celle où la migration internationale est nulle.
- Par rapport aux effectifs de 2006, le scénario moyen des projections démographiques entrevoit une diminution de la taille de la population active dans toutes les provinces à l'est de l'Ontario, en Saskatchewan et au Yukon tant pour 2031 que pour 2056.
- Sans migration internationale, toutes les provinces et tous les territoires verraient leurs effectifs de population d'âge actif décliner d'ici 2056. Entre 2005 et 2031, la baisse serait de 25 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, la plus forte de toutes les

provinces. À l'horizon 2056, la chute serait de l'ordre de 30 % ou plus dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique (-23 %) et en Alberta (-16 %).

- Des niveaux d'immigration à peine suffisants pour empêcher le déclin démographique à l'échelle nationale se traduiraient par une diminution des effectifs de population d'âge actif dans toutes les provinces et au Yukon d'ici 2031.
- Une immigration suffisante pour maintenir la taille de la population d'âge actif au niveau national se traduirait par une diminution de celle-ci dans une majorité de provinces. Sous un tel scénario, seules la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta ainsi que deux des trois territoires verraient leur population âgée de 15 à 64 ans s'accroître entre 2006 et 2031. Cette conclusion demeure vraie à plus long terme (2056).
- Même si au niveau national l'immigration était suffisante pour maintenir la taille de la population en âge de travailler, les actifs potentiels diminueraient de 21 % d'ici 2031 et de 32 % d'ici 2056 à Terre-Neuve-et-Labrador.
- Pour plusieurs provinces et territoires, la répartition géographique des nouveaux arrivants a des conséquences plus grandes sur leur croissance démographique future et sur l'évolution de la structure par âge de leur population que la taille de la cohorte admise chaque année.
- Un taux d'immigration de 1 % permettrait d'augmenter la population d'âge actif dans toutes les provinces, sauf les provinces atlantiques et la Saskatchewan, même si la répartition des nouveaux arrivants demeurerait inchangée.
- Comparé au scénario moyen des projections de Statistique Canada, une augmentation ou une diminution des niveaux d'immigration ne ferait pas varier de façon substantielle le rapport démographique des actifs potentiels aux personnes âgées dans aucune province ou territoire. Sur les 50 prochaines années, que le solde migratoire du Canada se situe à 75 000 par an ou que ce niveau soit multiplié par un facteur de 4,5 pour atteindre 340 000 par an en moyenne, le rapport des effectifs d'actifs potentiels à celui des effectifs de personnes âgées de 65 ans ou plus diminuerait partout d'au moins de moitié entre 2006 et 2056.
- Les niveaux d'immigration que connaît le Canada depuis près de 20 ans sont suffisants pour assurer la croissance démographique et même la croissance de la population en âge de travailler à court, moyen ou même long terme.
- Contrairement à plusieurs pays européens, mais à l'instar des États-Unis, les hypothèses du scénario moyen des dernières projections démographiques canadiennes ne se traduisent pas par un déclin démographique. Cela est vrai au niveau national et pour une majorité de provinces et de territoires.

Introduction

La plupart des pays développés font face à des enjeux démographiques semblables : le vieillissement et le ralentissement de la croissance démographique. La faible fécondité observée depuis plus de trois décennies entraîne un ralentissement de la croissance démographique déjà observable et prévisible pour le moyen terme. Certains pays affichent déjà des taux de croissance négatifs. En même temps que la fécondité faiblit, on observe des gains continus sur la mortalité. Si, initialement, ces gains étaient surtout l'apanage des jeunes et favorisaient ainsi un rajeunissement des populations, avec le temps, la chute des taux de mortalité est de plus en plus marquée pour des causes de décès qui autrement faucheraient des vies plus âgées, contribuant ainsi à l'accélération du vieillissement démographique.

Les conséquences du vieillissement démographique ou de la décroissance interpellent nombre d'analystes des politiques dans ces pays développés économiquement. À des degrés divers, ces pays ont connu aux lendemains de la Deuxième guerre mondiale, il y a maintenant 60 ans, une hausse du nombre de naissances. Les *Baby boomers* arrivent maintenant à l'âge où habituellement on commence à songer davantage aux activités de la retraite qu'à la carrière professionnelle, si celle-ci n'est pas déjà terminée. En même temps que ces générations nombreuses arrivent à l'âge de la retraite, les cohortes d'entrants sur le marché du travail rapetissent ou, au mieux, se maintiennent en nombre. Il s'ensuit des inquiétudes sur la taille même de cette population active qui s'ajoutent à celles, sur le financement future des programmes de santé ou des régimes de pension. Face à ces défis, les pays industrialisés ont réagi par des politiques de population visant à favoriser les composantes de la croissance démographique : la natalité et l'immigration.

Dans un tel contexte, il n'est pas étonnant que l'on s'interroge sur les niveaux optimaux d'immigration ou encore sur les conséquences de divers niveaux d'immigration. C'est sur ce dernier thème que s'est penchée l'étude des Nations-Unies (2000) intitulée *Replacement migrations : Is it a solution to declining and aging population?* Au moyen de simulations prospectives, cette étude établit le nombre d'immigrants qui serait nécessaire dans huit différents pays ayant des niveaux et des historiques de fécondité et d'immigration variés (France, Italie, Allemagne, Japon, Corée, Fédération russe, Royaume-Uni et États-Unis) ainsi que deux régions (Europe et Union européenne) pour répondre à trois objectifs démographiques différents, soit le maintien de la population totale, le maintien de la population d'âge actif et le maintien du rapport de dépendance des actifs aux personnes âgées¹. Le Canada ne faisait pas parti des pays choisis par l'organisme international pour son étude, mais ce sont certainement là des questions d'intérêt au pays. C'est pour cette raison que Citoyenneté et Immigration Canada a sollicité Statistique Canada pour préparer des scénarios de projections démographiques au niveau national, provincial et territorial reproduisant les objectifs mis de l'avant par le rapport des Nations-Unies.

¹ Plus précisément, il s'agit du rapport entre la population âgée de 65 ans ou plus et celle âgée entre 15 et 64 ans.

L'objectif principal du présent rapport est d'analyser les résultats de ces projections non seulement au niveau national, mais aussi, compte tenu de la répartition géographique inégale des nouveaux arrivants sur le territoire canadien, au niveau des provinces et territoires. La première section résume les faits saillants du rapport des Nations-Unies et offre une courte revue des réactions, critiques et commentaires que l'étude a suscités. Elle est suivie d'une présentation détaillée des hypothèses des différents scénarios de projections réalisées pour le Canada et du cœur du rapport, l'analyse démographique des résultats aux différents niveaux géographiques. Finalement, la dernière section discute des implications de ces résultats dans le contexte canadien.

Résumé du rapport des Nations Unies

Les faits saillants du Rapport des Nations Unies

À l'exception des États-Unis, les huit pays choisis par l'étude des Nations-Unies (2000) présentent, comme le Canada, des niveaux de fécondité sous le seuil de renouvellement des générations. Les niveaux de fécondité, la vitesse de la baisse de la fécondité et le moment où celle-ci a commencé à diminuer varient grandement d'un pays à l'autre. Certains ont une fécondité plus faible que le Canada (1,5 enfants par femme), soit la Corée (1,1), le Japon (1,3), la Russie (1,3), l'Allemagne (1,3) et l'Italie (1,4), alors que les autres présentent une fécondité plus forte : le Royaume-Uni (1,8), la France (2,0) et enfin les États-Unis qui avec un indice synthétique de fécondité de 2,1 enfants par femme est le seul où le niveau de la fécondité assure le renouvellement des générations (tableau 1).

Insérer le tableau 1 ici

L'espérance de vie des Canadiens est parmi les plus élevées au monde, mais certains pays sélectionnés devancent le Canada à ce chapitre. C'est le cas du Japon, leader mondial en ce domaine, de la France et de l'Italie. À l'autre extrême, la Russie présente une espérance de vie plus près de celle des pays en développement que de celle des autres pays sélectionnés, surtout à cause d'une surmortalité masculine élevée. Par contre, en ce qui a trait à l'immigration, aucun des pays sélectionnés ne s'approche des niveaux canadiens. À 7 pour mille, le taux d'immigration net du Canada est près du double de celui des États-Unis (4 pour mille) et de l'Italie (4 pour mille). Le taux d'immigration nette est même négatif pour la Corée (-2 pour mille).

La proportion de personnes âgées qui est de 13 % au Canada varie entre 10 % et 21 % parmi les pays sélectionnés, la Corée du sud ayant la population la plus jeune et le Japon la plus vieille. Tous les pays présentent une proportion de personnes âgées plus grande que celle du Canada à l'exception de la Corée et des États-Unis. Dans le cas de la Corée, bien que la fécondité soit présentement très faible, la baisse s'est produite plus récemment que dans les autres pays et la structure de la population du pays y est encore relativement jeune. On peut déjà anticiper que le vieillissement démographique futur de la population de ce pays sera exacerbé par la rapidité et l'ampleur de la chute de la fécondité que ce pays a connu récemment. Les États-Unis, favorisés par une plus forte

fécondité, présentent un pourcentage de personnes âgées relativement faible et la plus forte proportion de jeunes âgés de moins de 15 ans. À l’opposé, le Japon et l’Italie présentent les structures les plus vieilles avec 14 % de personnes de moins de 15 ans et respectivement 21 et 20 % de leur population âgée de 65 ans ou plus. La principale différence entre ces deux pays à très faible fécondité et espérance de vie élevée se situe au niveau du solde migratoire. L’Italie a un taux net d’immigration de 4 pour mille, du même ordre que les États-Unis et le Royaume-Uni alors que le Japon a depuis longtemps choisi de ne pas compter sur l’immigration.

Le tableau 2 compare le nombre d’immigrants que chacun des pays devraient recevoir au cours de la période 1995-2050, selon les simulations produites pour ces pays par les Nations-Unis (2000), pour répondre aux trois objectifs démographiques présentés en introduction à celui du scénario moyen des projections réalisées par le même organisme et disponibles au moment de la diffusion du rapport, soit celles de 1998.

Insérer le tableau 2 ici

On remarque que, sauf pour les États-Unis où la fécondité est plus élevée, dans tous les cas le nombre d’immigrants nécessaires au maintien des effectifs nationaux de population est supérieur à celui du scénario moyen. Dans ces pays, en l’absence d’immigration ou en maintenant les tendances récentes (scénario moyen), la population serait appelée à décroître d’ici 2050. Aux États-Unis, au contraire, les niveaux de fécondité et d’immigration projetés selon le scénario moyen sont plus que suffisants pour assurer la croissance démographique. Les États-Unis pourraient maintenir leur effectif démographique même en ayant des niveaux d’immigration substantiellement plus faible que ceux projetés.

Parce que les Baby Boomers étaient en 1995 (point de départ des projections) encore d’âge actif, ils gonflaient les effectifs de ce groupe d’âge. Aussi, pour tous les pays à l’étude, il faudrait un nombre d’immigrants plus élevé pour maintenir la population d’âge actif à son maximum que pour maintenir celui de la population totale. Au Japon et en Russie, plus de 30 millions d’immigrants seraient nécessaires au cours de la période de projection pour maintenir les effectifs d’âge actif, suggérant des niveaux d’immigration particulièrement élevés par rapport à leur historique. Au Japon, en particulier, cela exigerait un changement de politique difficilement imaginable aujourd’hui. La situation des États-Unis, encore une fois, est bien différente de celle des autres pays étudiés et moins de la moitié des immigrants projetés selon le scénario moyen seraient nécessaires pour maintenir la taille de la population d’âge actif.

Par contre, dans tous les pays, y compris les États-Unis pourtant favorisés par leur plus forte fécondité, le nombre d’immigrants nécessaires pour maintenir le rapport de la population d’âge actif à celle des personnes âgées apparaît inatteignable. L’immigration, à elle seule, ne peut être une solution viable au vieillissement démographique. Dans le cas le plus extrême, celui de la Corée, plus de cinq milliard d’immigrants, un nombre qui s’approche de celui de la population de la planète entière, seraient nécessaires pour assurer le maintien du rapport de dépendance des personnes âgées. Cela résulte de la structure particulièrement jeune de la population de ce pays au point de départ et de sa faible fécondité. En effet, si l’indice synthétique de fécondité n’y

est que 1,1 enfant par femme, la structure par âge de la Corée en 1995 était particulièrement favorable puisque ce pays comptait alors 12,6 personnes d'âge actif pour chaque personne âgée de plus de 65 ans. Il s'agit d'une situation temporaire résultant de la transition démographique rapide de ce pays. Il est impossible de maintenir bien longtemps un tel ratio. Ce cas est un exemple des plus probants de l'impossibilité de recourir à l'immigration seule pour empêcher le vieillissement futur d'une population qui a vu sa fécondité décliner. C'est aussi une façon d'illustrer les conséquences à moyen terme de ce qu'il est convenu d'appeler la « fenêtre d'opportunité démographique » et combien celle-ci peut être brève.

L'étude des Nations-Unies illustre donc d'une façon originale ce que les études plus académiques avaient depuis longtemps établi au moyen de modèles basés sur la théorie des populations stables. Une population sujette à des taux constants de fécondité, de mortalité et d'immigration atteint éventuellement un état d'équilibre à partir duquel le taux de croissance et la structure par âge demeurent constants (Pollard, 1973; Mitra, 1983). Toute population dont la fécondité est inférieure au seuil de remplacement et qui tenterait de maintenir sa taille au moyen de l'immigration, serait éventuellement entièrement composée d'immigrants (Espenshade et al., 1982; Coleman, 2002). Si une population sujette à un niveau de fécondité n'assurant pas le remplacement des générations peut donc, en théorie, suppléer au manque de naissances par l'immigration, elle subirait une transformation complète de sa composition ethnique, raciale, culturelle et linguistique (Espenshade, 1986). L'étude des Nations-Unies a, par contre, l'avantage d'utiliser une métrique simple, soit le nombre d'immigrants nécessaires pour atteindre différents objectifs démographiques et d'illustrer la dynamique de ces transformations sur un horizon plus court que celui où population atteint un état stationnaire ou stable.

Les nombres totaux d'immigrants nécessaires pour atteindre les différents objectifs démographiques présentés au tableau 2 sont pour une période de 55 ans et il peut être difficile de bien juger de leur signification. Le tableau 3 présente les mêmes résultats, mais en terme annuel et en proportion de la population de chacun des pays en 2007. Ce rapport est de 2,5 dans le scénario moyen pour les États-Unis. Si on considère que l'immigration canadienne est en terme relatif à peu près deux fois plus forte que dans ce pays, on peut penser que des rapports de l'ordre de 5,0 sont soutenables, du moins sur une certaine période. On peut en conclure que l'immigration pourrait permettre à tous les pays à l'étude de maintenir leurs effectifs démographiques. Pour ce qui est du maintien de la population d'âge actif, là encore, des niveaux d'immigration réalistes pourraient permettre d'atteindre cet objectif. Par contre, l'apport de l'immigration ne permettrait pas de maintenir le rapport des personnes d'âge actif à celui des personnes âgées de 65 ans dans aucun des pays.

Insérer le tableau 3 ici

Réactions au Rapport des Nations-Unies

Le rapport des Nations-Unies a rapidement suscité un intérêt marqué dans les médias et la communauté scientifique. En fait, même avant sa publication, les grands quotidiens en rapportaient certains résultats. Teitelbaum (2004) relate comment les médias, non seulement se sont emparés des résultats de cet exercice de simulation pour en faire des manchettes alarmistes et laisser supposer que les Nations Unies suggéraient au pays européens d'accroître massivement leur niveau d'immigration, mais auraient même, en réalité, forcé les Nations Unies à réaliser l'étude alors que les calculs effectués n'avaient à l'origine pour objectif que de préparer des réponses à d'éventuelles questions qui auraient pu être posées à l'Assemblée Générale de l'été 1999. Compte tenu de l'attention médiatique que les calculs provisoires et informels avaient suscitée, l'organisme aurait réagi en diffusant un communiqué de presse et en préparant rapidement le rapport complet. Évidemment, l'étude des Nations Unies ne suggère aucunement de niveaux d'immigration à un quelconque pays membre. Néanmoins, sa diffusion a de nouveau entraîné des articles, souvent alarmistes, forçant des réactions politiques et même diplomatiques (Teitelbaum, 2004).

Le monde académique aussi a été prompt à réagir et parfois avec davantage de passion que ce à quoi les revues scientifiques nous ont habitués. Dans un premier temps, plusieurs résumés plus factuels que critiques apparaissent. La revue *Population and Development Review* (anonyme, 2000), par exemple, publie dans son numéro de juin 2000 un résumé des faits saillants de l'étude et le texte intégral de son résumé. Hollander (2000) dans un article intitulé *Large Immigration Flows Could Help Offset Declines in Developed Population* et Bermingham (2001) dans un autre intitulé *Immigration : Not a Solution to Problems of Population Decline and Aging* résumant aussi les principaux résultats de l'étude. S'ils demeurent tous les deux plutôt factuels, le titre de leur article respectif teinte leur résumé et donne une idée des réactions que l'étude originale a suscitées selon que l'auteur soit plus ou moins favorable à l'immigration.

Le rapport a aussi fait l'objet de nombreux articles scientifiques souvent critiques de l'approche choisie par les Nations-Unies pour illustrer comment l'immigration peut ou pas contribuer à solutionner les défis démographiques des pays développés. Les quelques paragraphes qui suivent se veulent une synthèse des principales critiques.

Premièrement, plusieurs remarquent que le rapport des Nations Unies présente l'éventualité d'une décroissance démographique et du vieillissement comme étant un problème qu'il faudrait chercher à éviter (Abernethy, 2001; Meyerson, 2001; Keely, 2001) ou tout au moins qu'il suggère fortement que ce sont des problèmes (Espenshade, 2001). Le rapport, purement démographique, ne tient pas compte de l'abondante littérature économique ou des sciences sociales et, pour plusieurs, il serait plus nuancé s'il avait aussi documenté les conséquences économiques et environnementales positives qui peuvent résulter d'une population moins nombreuse : réduction des dépenses d'infrastructure tel que routes et écoles, ralentissement de la consommation des ressources naturelles et des sources d'énergie fossile, réduction des émissions de gaz à effet de serre (Grant, 2001; Meyerson, 2001). Pour d'autres, une diminution de la population des pays développés auraient des conséquences bénéfiques sur l'environnement global (Aberthy, 2001; Meyerson, 2001) et pourrait ne pas être aussi dommageable économiquement pour les états en décroissance.

Deuxièmement, les auteurs de l'étude traite l'immigration comme si elle était le seul outil disponible pour faire face au déclin et au vieillissement démographique. L'aspect purement démographique du rapport est contesté par plusieurs en particulier en ce qui concerne le choix d'un scénario maintenant constant le rapport de dépendance des personnes âgées (Espenshade, 2001; Grant, 2001; Keely, 2001). Toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans ne sont pas nécessairement actives, tout comme les personnes âgées de 65 et plus ne sont pas toutes inactives; sans compter qu'utiliser un tel ratio des personnes âgées de 65 ans et plus aux personnes âgées de 15 à 64 ans fait abstraction du fait que la proportion des 0-14 ans diminue dans plusieurs pays, contribuant à réduire le fardeau supporté par les actifs (Abernethy, 2001). L'étude ne tient pas compte du fait que les taux de participation, notamment chez les femmes, pourraient s'élever, tout comme l'âge à la retraite chez les deux sexes, et ainsi atténuer les effets économiques du vieillissement démographique (Keely, 2001). Les taux de chômage de plusieurs pays développés se sont élevés alors que la proportion de la population âgée de 15-64 ans culminait. On pourrait envisager une diminution du chômage et une augmentation des taux de participation chez les plus âgés des personnes en âge de travailler si la main-d'œuvre devait se raréfier (Grant, 2001). Utiliser un rapport de dépendance économique qui tient compte des taux d'activité ou encore des taux d'emploi et de leur évolution plutôt que le rapport de dépendance démographique aurait été préférable (Coleman, 2001) et aurait eu pour effet d'atténuer le côté alarmiste que plusieurs ont perçu. Pour Bouvier (2001), par contre, l'étude présente différents scénarios et ce ne sont que des projections pour illustrer l'apport possible de l'immigration. Ce ne sont ni des prédictions, ni des recommandations de hausser l'immigration.

Si l'étude demeure sur le terrain relativement calme de la démographie, sa méthodologie a, elle aussi, été fortement critiquée. Les hypothèses apparaissent simplistes (Meyerson, 2001) et les cibles arbitraires (Espenshades, 2001). Par exemple, dans le scénario extrême qui estime le nombre d'immigrants nécessaires pour contrer le vieillissement démographique on désapprouve l'utilisation des niveaux actuels du rapport d'actifs potentiels aux personnes âgées, ceux-ci étant anormalement ou historiquement élevés par le gonflement du groupe d'âge 15-64 ans provoqué par la présence des baby-boomers. Une cible de trois personnes en âge de travailler pour une personne âgée, par exemple, aurait été plus raisonnable et plus utile (Meyerson, 2001). Par ailleurs, les auteurs, on l'a dit, traitent l'immigration comme étant le seul outil disponible et n'évalue pas l'effet d'une hausse possible de la fécondité sur les résultats (Grant, 2001) ou de la fécondité généralement plus élevée des immigrantes. L'horizon de 50 ans est trop long selon Keely (2001), personne ne peut prévoir le niveau de la fécondité, par exemple, sur une si longue période.

Finalement, Coleman (2002) de même que Lutz et Scherbov (2003) désapprouvent l'approche par scénario fixant des cibles et toutes les composantes du changement démographique à l'exception des niveaux d'immigration. Ils proposent plutôt l'approche plus traditionnelle en démographie qui consiste à réaliser plusieurs scénarios où la fécondité et l'immigration peuvent varier dans des limites « raisonnables » et ensuite analyser leurs effets sur la croissance ou le vieillissement.

La présente étude, en plus d'appliquer la méthodologie et les cibles des Nations-Unies à la population canadienne, répond à certaines de ces critiques en ajoutant des simulations où la fécondité (simulation fécondité 2,1) et où l'immigration augmenterait (simulation migration 1%).

Analyse des résultats pour le Canada, les provinces et les territoires

Cette section présente une analyse des résultats des simulations réalisées par Statistique Canada dans le cadre de ce projet de recherche. Suivant une procédure similaire à celle des Nations-Unies, les niveaux annuels d'immigrants sont ajustés pour atteindre les différents objectifs, alors que les hypothèses des autres composantes du changement démographique sont maintenues identiques à celle d'un scénario moyen. Il convient dans un premier temps de décrire les hypothèses sous-jacentes aux scénarios de projections. Celles-ci sont résumées au tableau 4.

Insérer le tableau 4 ici

Résumé des hypothèses des scénarios de projections pour le Canada

Le scénario moyen est celui identifié comme tel par Statistique Canada dans la publication intitulée *Projections de la population pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031* et diffusée en décembre 2005 (Bélanger *et al.*, 2005). Dans ce scénario, la fécondité de chacune des provinces est maintenue constante au niveau observé en 2002, soit l'année la plus récente disponible au moment de l'élaboration des hypothèses. Au niveau national, la fécondité a peu variée depuis une dizaine d'années, oscillant autour de 1,5 enfants par femme, ce qui correspond au niveau projeté dans ce scénario moyen. Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, par contre, la fécondité relativement élevée de la population autochtone ne s'est pas encore stabilisée. Les tendances à la baisse sont poursuivies dans le scénario moyen pour ces territoires. La fécondité varie entre un minimum de 1,3 enfants par femme à Terre-Neuve et Labrador et 2,73 enfants par femme au Nunavut (en 2031).

Contrairement à la fécondité, l'espérance de vie des Canadiens et Canadiennes continue de s'élever à un rythme soutenu et il est davantage plausible de poursuivre cette tendance à un rythme plus ou moins rapide selon les scénarios que de maintenir les taux de mortalité constants à ceux observés récemment. L'évolution future de la mortalité a été projetée par l'application du modèle proposé par Li et Lee (2005) qui permet de projeter l'évolution par âge et sexe au niveau des provinces, tout en préservant la relation qui existe entre l'évolution observée dans les différentes provinces et l'évolution au niveau national. En 2002, l'espérance de vie des Canadiens atteignait 77,2 ans et celle des Canadiennes 82,1 ans. Selon le scénario moyen, elle atteindrait 81,9 ans et 86,0 ans en 2031 et 85,0 ans et 88,6 ans en 2056 pour les hommes et les femmes respectivement. Tant pour les hommes que pour les femmes, l'espérance de vie la plus élevée est observée en Colombie-Britannique et la plus faible au Nunavut. Il en est de même à l'horizon 2056 alors que, selon le scénario moyen, l'espérance de vie des hommes varierait entre un maximum de 85,9 ans et un minimum de 74,0 ans et celle des femmes

entre un maximum de 89,3 ans et un minimum de 77,0 ans dans ces deux mêmes régions du pays.

Pour la première fois, les hypothèses d'immigration de ces projections de Statistique Canada sont basées sur des taux d'immigration plutôt que sur les nombres d'immigrants. Ce taux varie d'un scénario à l'autre, mais demeure constant après 2010 jusqu'en 2031 dans chacun des scénarios. Après 2031, la taille de la population d'âge actif fluctuera beaucoup moins puisque les Baby Boomers auront tous atteint 65 ans ou plus. Le nombre d'immigrants projeté pour cette année là est maintenu constant jusqu'à l'horizon 2056. Le taux d'immigration du scénario moyen est fixé à 7 pour mille, ce niveau étant justifié par la relative stabilité des taux d'immigration autour de celui-ci depuis 1990 et, pour le plus court terme, par les niveaux proposés dans le plus récent Plan d'immigration alors disponible. Le nombre d'immigrants projeté augmente automatiquement d'une année à l'autre en fonction de la croissance démographique. Dans le cas du scénario moyen, le nombre d'immigrants passe d'environ 225,000 immigrants au début de la période de projection à environ 280,000 en 2031.

La répartition régionale des immigrants est projetée sur la base des taux d'émigration observés en 2003-2004 et est maintenue constante tout au long de la période de projections. Il est donc projeté que près de 90% des immigrants s'établissent dans une des trois provinces que sont l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, reflétant les tendances observées au cours des deux dernières décennies. Cette hypothèse a une importance considérable sur la croissance démographique des régions.

Dans les projections diffusées en 2005, les taux d'émigration par âge, sexe et province sont eux aussi maintenus constants. Le taux global fluctue légèrement au cours de la période projetée en fonction de l'évolution de la structure par âge de chacune des provinces. Pour résumer, dans le scénario moyen le taux d'émigration projeté est d'environ 1,5 pour mille pour le Canada, variant entre un minimum de 0,4 pour mille à Terre-Neuve et Labrador et un maximum de 2,0 pour mille pour la Colombie-Britannique. On notera que pour faciliter l'atteinte des objectifs fixés en termes d'immigration de remplacement dans les simulations qui répliquent l'exercice des Nations-Unies, cette composante a été fixée à zéro dans les divers scénarios. Cette approche permettait de faire converger plus facilement le nombre annuel d'immigrants nécessaires au cours des différentes itérations réalisées. En définitive, compte tenu que l'émigration est relativement faible au pays, cette décision n'a que peu d'effets sur les résultats, mais ceux-ci doivent être interprétés en terme de solde migratoire plutôt qu'en terme de flux d'immigrants. Les résultats présentés dans les tableaux qui suivent sont donc des soldes migratoires internationaux.

Finalement, l'hypothèse de migration interne du scénario moyen correspond à la moyenne des hypothèses *tendances récentes* reflétant les tendances les plus récentes, plus favorables aux provinces de l'Atlantique et au Québec (soit la période 2000-2003, les estimations de cette dernière année étant les plus récentes disponibles au moment de l'élaboration des hypothèses) et *Côte ouest* basée sur la période 1988-1996 très favorable à la Colombie-Britannique et à l'Alberta. Pour la majorité des provinces et territoires, l'hypothèse moyenne est véritablement l'hypothèse moyenne, au sens où elle génère des

soldes interprovinciaux se situant entre les minimums et maximums des autres hypothèses.

Tous les scénarios utilisent les estimations postcensitaires officielles de la population au 1^{er} juillet 2005 comme population de base. Ces estimations sont basées sur les données du Recensement de 2001 corrigées pour le sous-dénombrement net.

Les hypothèses des nouvelles simulations²

Une première simulation a été créée en utilisant les hypothèses du scénario moyen, mais sans aucune migration internationale (zéro migration). Les simulations créées pour correspondre à ceux de l'étude des Nations-Unies, soit celle assurant le maintien de la population totale à son maximum et celle assurant le maintien de la population d'âge actif, sont basées sur la population ou la sous-population (d'âge actif) maximales atteintes dans le scénario zéro migration. En 2005, le rapport de la population d'âge actif à celui des personnes âgées était de 5,3. La simulation assurant le maintien de ce rapport fixe celui-ci à 5,0 mais permet une variation de plus ou moins 0,1. C'est donc dire qu'il pourra varier entre 4,9 et 5,1 d'une année à l'autre, cet assouplissement de la contrainte permettait une convergence plus rapide sans altérer l'utilité des résultats obtenus. On constatera également que le fait de fixer ce rapport à 5,0 plutôt qu'à 5,3 ne modifie pas substantivement les conclusions de l'étude.

Les trois simulations ont ainsi les mêmes hypothèses de fécondité, de mortalité et de migration interne que le scénario moyen ou le scénario zéro migration. Notons aussi que la répartition régionale des immigrants est, elle aussi, identique à celle de ce scénario moyen, ce qui a évidemment une grande importance sur les résultats obtenus au niveau régional. Seul le nombre annuel d'immigrants varie pour assurer l'atteinte de l'objectif de chacune des simulations. Les objectifs sont fixés à partir des résultats du scénario sans migration internationale.

À ces trois simulations, deux autres ont été ajoutées, en partie en réponse aux critiques à l'endroit du rapport original. Dans une simulation, toutes les composantes de la croissance démographique, y compris les taux de migrations internationales, évoluent comme dans le scénario moyen, à l'exception de la fécondité qui s'élève graduellement au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) pour permettre l'analyse des effets d'une éventuelle (forte) hausse de la fécondité sur les effectifs futurs de la population canadienne et sa structure par âge ; et une autre où toutes les hypothèses du scénario moyen sont maintenues, sauf le taux d'immigration qui est à la hausse et atteindrait 1,0 % en 2010 pour s'y maintenir jusqu'en 2031. Par la suite, le nombre d'immigrants atteint en 2031 est maintenu constant jusqu'à l'horizon 2056, comme dans le cas du scénario moyen.

Les tableaux de la section suivante présentent le solde migratoire (tableaux 5 et 6) qu'impliquerait pour le Canada l'atteinte de ces divers objectifs et les résultats en termes de population totale et de sa répartition régionale (tableau 7), de population d'âge actif

² Pour distinguer les résultats des projections préparés aux fins de cette étude, nous emploierons le terme simulation, alors que celui de scénario sera réservé aux projections officielles de Statistique Canada.

(tableau 8) et de ratio des actifs aux personnes âgées (tableau 9) pour les provinces et territoires. Ces résultats sont présentés pour l'ensemble de la période de projections ou pour les années 2031 et 2056, selon le cas. Une période de 50 ans permet d'amplifier les conséquences démographiques des différentes simulations, mais un demi-siècle est bien long, même pour des projections démographiques. C'est pourquoi il est apparu utile d'analyser les résultats pour les deux périodes de 25 ans séparément.

Résultats pour le Canada

La situation démographique canadienne diffère de celles des pays analysés dans le rapport des Nations-Unies. À 1,5 enfants par femme, la fécondité s'y retrouve à un niveau intermédiaire entre celle des pays à fécondité extrêmement faible, comme la Corée, et celle des États-Unis ou de la France qui s'approchent de seuil de remplacement des générations. L'espérance de vie des Canadiens, et surtout celle des Canadiennes, est parmi les plus élevées au monde. Parmi les pays sélectionnés par l'étude des Nations-Unies, le Canada n'est devancé que par le Japon, la France et l'Italie en ce domaine. C'est néanmoins au niveau de l'immigration internationale que le Canada se distingue le plus de l'ensemble des pays choisis pour l'étude des Nations-Unies. Avec un taux net d'immigration de l'ordre de 7 pour mille, le Canada se retrouve parmi les pays où les taux d'immigration sont les plus élevés au monde. En fait, le Canada présente un taux d'immigration presque deux fois plus élevé que celui des pays à l'étude ayant les plus fortes immigrations, y compris les États-Unis.

Selon le scénario moyen, l'évolution démographique future du Canada se distinguerait de celles des pays choisis par les Nations-Unies. Contrairement à la situation de plusieurs pays à l'étude par les Nations-Unies, aucun des scénarios des projections diffusées en 2005 par Statistique Canada, pas même le scénario de faible croissance (données non présentées), où la fécondité diminue jusqu'à 1,3 enfants par femme (niveau du Japon, de l'Allemagne et de la Russie) et le taux d'immigration passe de 7,0 pour mille à 5,5 pour mille, ne prévoit des effectifs de population à l'horizon 2056 inférieur à l'estimation de la population estimée en 2005. Selon ce scénario faible, la population totale qui était de 32,3 millions en 2005 atteindrait un maximum de 36,6 millions en 2039 pour diminuer par la suite jusqu'à 35,9 millions en 2056 (Bélanger et al., 2005). Cela résulte, bien entendu, des niveaux d'immigration relativement élevés observés historiquement au Canada et plus particulièrement depuis 1990. Comme les hypothèses des scénarios de projections sont fondées sur l'évolution récente des différentes composantes, les taux d'immigration projetés sont relativement élevés, même pour le scénario faible. On remarquera que même à 5,5 pour mille, le taux d'immigration du scénario de faible croissance est supérieur à ceux de tous les pays à l'étude par les Nations-Unies (tableau 1). Néanmoins, l'accroissement naturel, soit la différence entre les naissances et les décès, devient négative avant l'horizon 2056, tant dans le scénario de faible croissance que dans le scénario moyen.

Dans le cas du scénario moyen, le nombre de décès surpasse le nombre annuel des naissances à partir de 2030. C'est qu'avec l'arrivée des cohortes nombreuses du Baby-boom aux âges avancés, le nombre annuel de décès est appelé à augmenter même si l'espérance de vie augmente, cela à cause évidemment du vieillissement de la population. L'accroissement naturel pourrait donc être négatif dès 2030 et on entend souvent que le

solde migratoire serait alors la seule source de croissance démographique. Si cela demeure vrai, il faut se garder d'interpréter cette conclusion d'une manière trop alarmiste. Comme le signalait Beaujot (2003) avec justesse, cela ne signifie pas que l'immigration sera la seule source de croissance. Les Canadiennes continueront d'avoir des enfants et si le nombre des naissances sera inférieur à celui des décès, les générations de naissances demeureront de l'ordre de 350,000 par an et leur taille sera supérieure à celle des cohortes annuelles d'immigrants. Sur l'ensemble de la période de projections, le scénario moyen estime le nombre annuel moyen des naissances à 351,000 alors que le nombre annuel moyen d'immigrants serait de 267,000. Les naissances représenteront ainsi 57 % du total des deux sources de croissance démographique.

Le tableau 5 présente les soldes migratoires nécessaires à la réalisation des divers objectifs des simulations. Le scénario moyen de Statistique Canada projette un solde annuel moyen de 211,000 personnes pour la période 2005-2056, soit près de 200,000 par an au cours des 25 premières années et de 222,000 par an au cours des 25 dernières années de la projection. En l'absence de migrations internationales, la population canadienne culminerait à 33,2 millions en 2023 et déclinerait par la suite pour atteindre 29,0 millions en 2056. Pour maintenir les effectifs démographiques au maximum qu'il atteindrait en l'absence de migrations internationales, il faudrait ajouter des immigrants à la croissance naturelle négative à partir de 2023. Néanmoins, comme pour les États-Unis et contrairement aux autres pays à l'étude par les Nations-Unies, le nombre d'immigrants nécessaires pour atteindre cet objectif serait bien moindre que celui projeté dans le scénario moyen. En moyenne, de 2005 à 2056, un solde migratoire de 75,000 par an serait suffisant pour atteindre cet objectif. Comme la population continuerait de croître même avec un solde migratoire nulle jusqu'en 2023, cette simulation n'ajoute des immigrants qu'à partir de cette année-là. En moyenne, c'est presque aucun immigrants sur la première période de 25 ans et presque 150,000 en moyenne par année sur la seconde période que cette simulation impliquerait.

Insérer le tableau 5 ici

Comme pour l'ensemble des pays à l'étude par les Nations-Unies, un nombre plus élevé d'immigrants serait nécessaire pour maintenir les effectifs de la population âgée de 15 à 64 ans. Cela résulte de la sortie prochaine des Baby-boomers de cette catégorie d'âge et de l'arrivée de classes moins nombreuses à l'entrée de celle-ci. Néanmoins, les jeunes générations qui arrivent à l'âge de 15 ans sont encore supérieures en nombre à celles qui atteignent 65 ans et cela demeurera vrai d'ici à ce que les premiers baby boomers nés en 1946 atteignent cet âge, soit en 2011-2012. Encore une fois, contrairement aux autres pays à l'étude par les Nations-Unies, les effectifs d'immigrants que devrait recevoir le Canada pour atteindre cet objectif ne sont pas plus élevés que ceux observés depuis 1989 ou que ceux projetés par Statistique Canada dans son scénario moyen. En effet, un solde migratoire international annuel moyen de 161,000 personnes sur les 50 prochaines années permettrait au Canada de maintenir la taille de sa population d'âge actif. Ce solde est près de 25 % inférieur à celui projeté dans le scénario moyen. Pour la première période de 25 ans, un solde annuel moyen de 146 000 serait suffisant et ce solde devrait augmenter à 177 000 par an en moyenne pour respecter l'objectif fixé par

cette simulation. Dans les deux cas, cette moyenne annuelle serait inférieure à celle projetée dans le scénario moyen. En fait, au cours du prochain demi-siècle, il n'y a que quelques années (entre 2022 et 2029 ainsi qu'après 2048) où le nombre d'immigrants nécessaires pour assurer que la taille de la population âgée de 15 à 64 ans ne diminue pas devraient être supérieur à celui de l'année correspondante dans le scénario moyen. Le nombre d'immigrants du scénario moyen étant basé sur une projection des tendances des 15 dernières années, on peut affirmer que les niveaux actuels, s'ils étaient maintenus dans le futur, seraient suffisants pour assurer, non seulement que les effectifs de travailleurs potentiels se maintiennent, mais aussi que ceux-ci augmentent. Si à cette conclusion purement démographique, on ajoute celle de l'étude de Martel et *al.* (2007), qui montrent que les taux d'activité augmentent depuis longtemps chez les femmes et depuis au moins l'an 2000 chez les hommes, on peut conclure que des taux d'immigration de l'ordre de ceux que connaît le Canada depuis 1990 sont suffisants pour assurer une croissance du nombre d'actifs au pays.

Par contre, tout comme pour l'ensemble des pays étudiés par les Nations-Unies, l'immigration ne saurait être une solution au processus de vieillissement démographique inéluctable dans lequel le pays est déjà engagé. En effet, pour assurer le maintien du rapport de 5 personnes d'âge actif pour une personne âgée de 65 ou plus, il faudrait que le Canada reçoive des millions d'immigrants par an en moyenne sur le prochain demi-siècle. Un solde migratoire annuel moyen de 3,4 millions de personnes serait nécessaire pour assurer le maintien de ce ratio. La population canadienne se multiplierait par sept sur cinquante ans et elle atteindrait 220,7 millions de personnes en 2056, alors que le scénario moyen ne prévoit qu'une croissance d'environ 30 % de la population canadienne sur cette période, celle-ci passant de 32,3 millions à 42,4 millions. En fait, un tel objectif crée un effet de spirale infinie, les nombreux immigrants nécessaires au maintien du rapport de dépendance vieillissant eux aussi, ils entraînent dans le futur un apport encore plus grand de nouveaux arrivants pour maintenir le rapport de dépendance fixe. Ainsi, selon cette simulation, le solde migratoire nécessaire au maintien du rapport de dépendance atteint 1 million dès 2011, dépasse le 2 millions en 2020 pour atteindre 2,6 millions par an en 2025. Le solde nécessaire décroît légèrement entre 2025 et 2031. Sous l'effet de l'accroissement du nombre de décès chez les 65 ans ou plus, les premières générations de Baby-boomers atteignent alors 80 ans et sont sujettes à des taux de mortalité de plus en plus élevés, le ratio se maintient durant cette période sans que le solde migratoire n'ait à augmenter. Après 2031, l'augmentation du solde migratoire nécessaire au maintien du rapport de dépendance est continue et s'accélère à l'infinie, de 2,0 millions en 2032, ce solde devrait ainsi passer à 3,0 en 2038, 4,0 millions en 2041, 5,0 millions en 2043 et augmente d'un million tous les trois ans pour dépasser les 9,0 millions par an en 2056.

Par ailleurs, si le taux d'immigration augmentait à 1 %, le solde migratoire annuel moyen serait de 340 000 personnes sur les 50 prochaines années et la population du pays atteindrait 50 millions en 2056. Sous un tel scénario, la population projetée atteindrait 42,3 millions en 2031 et 50,3 millions en 2056 (tableau 7) et les effectifs âgés de 15 à 64 ans passeraient de 22,6 millions en 2005 à 26,7 millions en 2031 et à 30,7 millions en 2056 (tableau 8).

Une augmentation de la fécondité à 2,1 enfants par femme ferait aussi automatiquement augmenter le nombre d'immigrants de cette simulation puisque le modèle suppose un taux d'immigration constant et que la population croîtrait plus rapidement que dans le scénario moyen. Néanmoins les soldes migratoires demeureraient inférieurs à ceux projetés sous la simulation 1% (tableau 5). Selon cette simulation où la fécondité atteint 2,1 enfants par femme, la population atteindrait 42,4 millions en 2031 et 52,1 millions en 2056 et serait supérieure à celle atteinte selon la simulation de l'immigration à 1% (tableau 5). La population âgée de 15 à 64 ans augmenterait quant à elle pour atteindre 25,5 millions en 2031 et 30,9 millions en 2056. De la comparaison de ces deux simulations, on peut conclure qu'à moyen et long terme, une augmentation des taux d'immigration au niveau de 1 % par an aurait à peu près le même effet tant sur les effectifs totaux que sur les effectifs en âge de travailler qu'une hausse de la fécondité qui atteindrait le seuil de remplacement des générations.

Résultats au niveau provincial et territorial

Le tableau 6 présente les soldes migratoires annuels moyens en 2031 et à l'horizon 2056 qu'impliquerait, pour le Canada et les provinces, la réalisation des différents objectifs des simulations. Comme la répartition des nouveaux arrivants est la même sous toutes les simulations, les conclusions faites pour l'ensemble canadien dans la section précédente se répètent pour toutes les provinces et territoires. C'est-à-dire que les soldes migratoires à l'horizon 2056 nécessaires au maintien de la population totale ou au maintien de la population d'âge actif atteignent dans toutes les provinces des niveaux qui apparaissent raisonnables en comparaison avec les niveaux observés en 2005 ou ceux projetés selon le scénario moyen.

Insérer le tableau 6 ici

La répartition géographique des immigrants exerce une influence considérable sur le rythme de croissance démographique des différentes régions (Caron-Malenfant et *al.*, 2007; Matthews, 2005). Faire varier le solde migratoire annuel moyen de 0 à 3,4 millions tout en maintenant constantes toutes les autres hypothèses du changement démographique, y compris la répartition sur le territoire des nouveaux arrivants, n'est pas sans avoir des conséquences sur la répartition géographique de la population à moyen et long terme. Le tableau 7 compare les effectifs atteints par chacune des provinces en 2031 et à l'horizon 2056 selon les diverses simulations à ceux de la population initiale en 2005. Comme les taux de croissance sont bien différents d'une simulation à l'autre, il est plus facile de se référer au second panneau du tableau 7 qui présente ces résultats en pourcentage de la population canadienne pour chaque simulation.

L'Ontario qui, on le sait, est la province qui reçoit la plus grande proportion des immigrants admis au pays (Citoyenneté et Immigration Canada, 2007) verrait sa population croître plus rapidement que les autres provinces si l'immigration devait augmenter et que toutes les autres hypothèses du changement démographique demeureraient inchangées. En 2005, cette province comptait 38,9 % de la population canadienne. Cette proportion augmente selon toutes les simulations à l'exception de celle qui suppose aucune migration internationale. Selon le scénario moyen, l'Ontario compterait 38,9 % et 43,2 % de la population canadienne en 2031 et 2056

respectivement. À l'horizon 2056, tout comme pour 2031, cette proportion serait inférieure à ce niveau dans le cas des simulations ayant pour objectif de maintenir la population totale ou la population d'âge actif, mais atteindrait 46,7 % et 49,4 % dans le cas de la simulation ayant pour objectif de maintenir le rapport de dépendance en 2031 et 2056 respectivement. Selon cette dernière simulation, la population de cette province atteindrait quelques 110 millions de personnes en 2056. Les 12,5 millions de personnes qu'elle comptait en 2005 seraient multipliées par un facteur de 8,7 sur 50 ans.

Insérer le tableau 7 ici

La croissance démographique de la Colombie-Britannique est, elle aussi, favorisée par une augmentation de l'immigration et cette province voit son poids démographique augmenter avec les niveaux d'immigrants projetés. Profitant aussi de gains importants au niveau de la migration interprovinciale, le poids démographique de cette province augmenterait selon toutes les simulations, y compris celle qui suppose aucune immigration. En 2005, cette province comptait 13,2 % de l'ensemble canadien. Ce pourcentage augmenterait à un maximum de 15,3 % en 2056 selon la simulation ayant pour objectif de maintenir le rapport de dépendance et serait d'environ 14 % dans tous les autres cas. Si l'immigration devait être cessée complètement, le poids démographique de cette province augmenterait à 14,9 % en 2056 puisqu'elle profite aussi de soldes migratoires internes positifs.

Le Québec est, selon les années, la province qui reçoit le deuxième ou troisième plus important contingent d'immigrants au Canada. Par contre, son poids démographique étant nettement supérieur à toutes les autres provinces à l'exception de l'Ontario, le Québec a historiquement reçu et continue à recevoir une proportion de l'ensemble des immigrants inférieure à son poids démographique au sein de la Confédération. Il s'ensuit que, généralement, plus l'immigration canadienne augmente plus le poids démographique du Québec diminue rapidement. En 2005, 23,5 % de la population canadienne habitait la province de Québec. De toutes les simulations présentées au tableau 7, cette proportion atteindrait un minimum si l'immigration devait augmenter au niveau nécessaire pour assurer le maintien du rapport de dépendance des personnes âgées. Selon cette simulation, la proportion des Canadiens vivant au Québec serait de 20,0 % en 2031 et de 18,9 % en 2056, comparée à 21,5 % et 19,9 % selon le scénario moyen des projections démographiques officielles. On remarque que le poids démographique du Québec en 2031 et à l'horizon 2056 serait supérieur à celui atteint dans le scénario moyen pour les deux autres simulations répliquant l'étude des Nations-Unies. Cela s'explique par le fait que le nombre d'immigrants nécessaires pour maintenir la population totale ou la population en âge de travailler à leur maximum respectif, serait inférieur à celui du scénario moyen. Néanmoins, le poids démographique de cette province diminue par rapport à celui de 2005 pour toutes les simulations, y compris celles où le nombre d'immigrants est inférieur à celui du scénario moyen. Les autres composantes démographiques jouent, elles aussi, un rôle dans la diminution du poids démographique du Québec. Au cours de la période récente, la fécondité du Québec a été inférieure à la moyenne canadienne de même que l'espérance de vie. Par ailleurs, bien que le solde migratoire interprovincial de cette province se soit amélioré dans la première moitié de

cette décennie, il n'en demeure pas moins généralement négatif. Les hypothèses du scénario moyen ont été établies à partir de ces tendances et les projections génèrent proportionnellement moins de naissances et plus de décès au Québec qu'ailleurs au pays ainsi qu'un solde migratoire interprovincial négatif. Cette situation explique que le poids démographique de cette province diminue dans tous les cas.

En fait, le Québec n'est pas la seule province pour laquelle le poids démographique diminue par rapport à 2005. Dans toutes les simulations, à l'exception du scénario de fécondité 2,1 pour le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, et à l'exception de l'Alberta pour une autre raison (on y reviendra) les poids démographiques des provinces atlantiques, du Manitoba, de la Saskatchewan et des trois territoires sont plus faibles à l'horizon 2056 qu'en 2005. Certaines de ces provinces et territoires présentent des indices de fécondité supérieurs à celui du Québec. D'autres, au contraire, ont une fécondité plus faible. De même, la mortalité est plus élevée qu'au Québec dans certaines régions alors qu'elle est plus faible ailleurs. Par contre, à l'instar du Québec, ces régions présentent généralement des soldes migratoires interprovinciaux négatifs. C'est que le système migratoire canadien est surtout favorable aux deux provinces de l'Ouest : la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le poids démographique de l'Alberta dans l'ensemble canadien augmente par rapport à 2005 dans toutes les simulations à l'exception de celle où l'objectif est de maintenir le rapport de dépendance, tant pour 2031 que pour 2056. Malgré des flux migratoires interprovinciaux qui lui sont favorables et malgré une fécondité plus forte que la moyenne canadienne, les niveaux d'immigration que supposent cette simulation, associés à la concentration des nouveaux arrivants en Ontario et en Colombie-Britannique fait en sorte que la croissance démographique est plus forte dans ces deux provinces et que le poids démographique de l'Alberta diminuerait. On remarque aussi que la simulation qui se traduit par la plus forte proportion de la population canadienne habitant l'Alberta à l'horizon 2056 est celle où la migration internationale est nulle, illustrant bien le fait que la croissance démographique de cette province est bien davantage le fait d'une fécondité plus élevée et surtout d'un solde migratoire interprovincial favorable que de ses gains au niveau de l'immigration internationale.

Les variations des niveaux d'immigration affectent moins la structure par âge d'une population que la taille de celle-ci, mais ne sont pas sans générer des vitesses de vieillissement différentielles. Près de la moitié des immigrants reçus à chaque année sont âgés entre 25 et 44 ans (Citoyenneté et Immigration Canada, 2007). La forte proportion des nouveaux arrivants qui sont d'âge actif favorise donc dès leur arrivée au pays la croissance de la population d'âge actif. Le tableau 8 présente pour le Canada, les provinces et les territoires la population d'âge actif pour 2031 et à l'horizon 2056 qui résulterait de chacune des simulations et montre la variation en pourcentage de celle-ci par rapport aux effectifs initiaux de chaque région en 2006.

Insérer le tableau 8 ici

Par rapport aux effectifs de 2006, le scénario moyen des projections démographiques entrevoit une diminution de la taille de la population active dans toutes les provinces à l'est de l'Ontario, en Saskatchewan et au Yukon tant pour 2031 que pour 2056. À l'horizon 2056, les diminutions seraient de près de 20 % ou plus dans les provinces atlantiques et en Saskatchewan. Terre-Neuve et Labrador serait la province la plus affectée avec une diminution de 28 % de la taille de sa population d'âge actif. Au Québec, la diminution serait de 7 % et au Yukon de 5 %. Selon ce scénario, la population d'âge actif serait en 2056 supérieure à celle de 2006 en Ontario (26 %), en Colombie-Britannique (23 %) en Alberta (17 %) au Manitoba (8 %) et dans les deux autres territoires. Pour 2031, les conclusions sont similaires, mais les variations en pourcentage sur la première période de 25 ans, à la hausse ou à la baisse, représentent généralement plus de la moitié de celles de la période de 50 ans. C'est que les effets du vieillissement démographique sur la croissance de la population active se feront surtout sentir au cours du prochain quart de siècle avec l'arrivée à l'âge de 65 ans des générations nombreuses du Baby-boom.

Sans migration internationale, toutes les provinces et tous les territoires verraient leurs effectifs de population d'âge actif décliner d'ici 2056. Entre 2005 et 2031, la baisse serait de 25 % pour Terre-Neuve-et-Labrador, la plus forte de toutes les provinces. Au cours de la même période, elle avoisinerait les 20 % en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Saskatchewan et varierait entre -10 % et -15 % pour les autres provinces et pour le Yukon sauf l'Alberta, favorisée par les migrations internes de jeunes travailleurs, où la décroissance de ce groupe d'âge atteindrait -2 %. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut verraient la taille de ce segment de la population s'accroître en l'absence de migrations internationales. À l'horizon 2056, la chute serait de l'ordre de 30 % ou plus dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique (-23 %) et en Alberta (-16 %), les deux provinces les plus favorisées par la migration interne. Même au Nunavut, où la fécondité demeure relativement élevée sur la période de projection, la taille de ce segment de la population diminuerait de 3 %.

Par ailleurs, des niveaux d'immigration à peine suffisants pour empêcher le déclin démographique à l'échelle nationale se traduiraient par une diminution des effectifs de population d'âge actif dans toutes les provinces et au Yukon d'ici 2031. Au niveau canadien, la diminution serait de 12,5 %, soit à peu près du même ordre que pour l'Ontario. Toutes les autres provinces accuseraient un déclin de leur population en âge de travailler plus important, sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique. À l'horizon 2056, tous les territoires sauf le Nunavut compteraient moins de population en âge de travailler qu'en 2006 si les hypothèses de cette simulation se réalisaient.

Il est intéressant de noter qu'une immigration suffisante pour maintenir la taille de la population d'âge actif au niveau national se traduirait par une diminution de celle-ci dans une majorité de provinces. Sous un tel scénario, seules la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta ainsi que deux des trois territoires verraient leur population âgée de 15 à 64 ans s'accroître entre 2006 et 2031. Cette conclusion demeure vraie à plus long terme (2056). Pour Terre-Neuve-et-Labrador, une des provinces vieillissant le plus rapidement mais aussi une de celles les moins favorisées par la répartition géographique des nouveaux arrivants, même si au niveau national l'immigration était suffisante pour

maintenir la taille de la population en âge de travailler, les actifs potentiels y diminueraient de 21 % d'ici 2031 et de 32 % d'ici 2056. En Saskatchewan, les chiffres correspondants sont de 13 % et 21 % pour les mêmes années. Clairement, pour un ensemble de provinces et de territoires, la répartition géographique des nouveaux arrivants a des conséquences plus grandes sur leur croissance démographique future et sur l'évolution de la structure par âge de leur population que la taille de la cohorte admise chaque année.

Les niveaux d'immigration nécessaires au maintien du rapport de dépendance sont si élevés (3,4 millions par année en moyenne sur 50 ans) qu'il n'est pas nécessaire de signaler que de tels niveaux permettraient aussi d'accroître les effectifs d'actifs dans toutes les provinces et territoires s'ils étaient réalisables. Cette simulation n'a d'utilité que pour démontrer que l'immigration, à elle seule, ne saurait être la solution au vieillissement démographique ; il semble superflu de commenter plus longuement les résultats qui en découleraient au niveau provincial.

Toutes choses étant égales par ailleurs, un taux d'immigration de 1 % permettrait d'augmenter la population d'âge actif dans toutes les provinces, sauf les provinces atlantiques et la Saskatchewan. Comparé au scénario moyen des projections officielles, ce niveau d'immigration permettrait au Québec et au Yukon (en 2056, mais pas pour 2031) de se joindre aux provinces gagnantes à ce chapitre, même si la répartition des nouveaux immigrants demeurerait inchangée. Finalement, on note qu'une augmentation de la fécondité au niveau du seuil de remplacement des générations entraînerait une augmentation de la population active entre 2006 et 2056 partout sauf à Terre-Neuve-et-Labrador où celle-ci déclinerait de 9 %. Quant au Nouveau-Brunswick sa variation serait, à toutes fins pratiques, nulle. On peut conclure qu'au niveau national, une hausse de la fécondité à 2,1 enfants par femme produirait des résultats similaires à une hausse du taux d'immigration jusqu'à 1 %, que ce soit en termes de population totale ou de population en âge de travailler. Par contre, au niveau provincial, une hausse de la fécondité permettrait d'accroître la population totale et la population en âge de travailler dans un plus grand nombre de régions.

Le tableau 9 compare les rapports de la population d'âge actif à celui des personnes âgées de 65 ou plus projetés pour 2031 et 2056 selon les divers scénarios. Dans toutes les simulations, sauf celle ayant pour objectif de maintenir ce rapport au niveau de 2006, toutes les provinces voient ce rapport diminuer de manière significative entre 2006 et 2031, et encore plus entre 2006 et 2056. En 2006, ce rapport était de 5,3 pour le Canada et variait dans les provinces entre 4,8 en Nouvelle-Écosse et 6,6 en Alberta. Les territoires ont une population plus jeune et ce rapport y est plus élevé que dans les provinces, dépassant le 10 pour un dans les trois territoires et atteignant même 47 pour un au Nunavut.

Selon le scénario moyen, ce rapport s'établirait à 2,6 et à 2,2 pour un au Canada en 2031 et en 2056, respectivement. Selon ce scénario, ce rapport diminuerait partout et serait, en 2031, inférieur à trois travailleurs potentiels pour chaque personne âgée dans toutes les provinces. À l'horizon 2056, il varierait entre 1,7 pour 1 à Terre-Neuve-et-Labrador et 2,3 pour un en Alberta, si on fait abstraction des territoires. Toutes les provinces, y compris l'Alberta pourtant favorisée par une structure par âge initiale

relativement jeune, une natalité relativement élevée (par rapport à la moyenne nationale) et par des échanges migratoires internes favorables surtout en ce qui concerne les personnes en âge de travailler, verraient selon le scénario moyen des plus récentes projections de Statistique Canada, le ratio de leur nombre de travailleurs potentiels à celui des personnes âgées de 65 ou plus diminuer de moitié d'ici 2056 et une majorité d'ici 2031.

Comparé à ce scénario moyen, une augmentation ou une diminution des niveaux d'immigration pour atteindre les différents objectifs tels que prescrits dans les différentes simulations présentées, ne ferait pas varier de façon substantielle le rapport démographique des actifs potentiels aux personnes âgées dans aucune province ou territoire. Que le solde migratoire du Canada se situe à 75 000 par an sur les 50 prochaines années (simulation permettant de maintenir les effectifs de la population totale) ou que ce niveau soit multiplié par un facteur de 4,5 pour atteindre 340 000 par an en moyenne (simulation immigration 1 %), le rapport des effectifs d'actifs potentiels à celui des effectifs de personnes âgées de 65 ans ou plus diminuerait partout d'au moins de moitié entre 2006 et 2056.

Discussion

Le Canada est depuis longtemps un pays d'immigration. Si au cours de son histoire, il a connu quelques périodes où ses soldes migratoires internationaux furent négatifs, son histoire migratoire est plutôt caractérisée par des gains dans ses échanges avec les autres pays. Plus récemment, le Canada a admis plus de 225 000 immigrants par an en moyenne depuis 1990. On estime l'émigration annuelle totale à quelques 60 000 personnes par an, laissant un solde largement positif (Statistique Canada, 2007). La comparaison des résultats du scénario moyen à ceux des simulations estimant le nombre d'immigrants nécessaires pour assurer que la population totale ou la population d'âge actif ne diminue pas montre que les niveaux d'immigration que connaît le pays depuis près de 20 ans sont suffisants pour assurer la croissance démographique et même la croissance de la population en âge de travailler à court, moyen ou même long terme.

Contrairement à plusieurs pays européens, mais à l'instar des États-Unis, les hypothèses du scénario moyen des dernières projections démographiques canadiennes ne se traduisent pas par un déclin démographique. Cela est vrai au niveau national et pour une majorité de provinces et de territoires. La population du pays pourrait augmenter de 20 % d'ici 2031 et d'un peu plus de 30 % d'ici 2056 si les hypothèses du scénario moyen devaient se réaliser. Les croissances projetées de la population de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont encore plus élevées. Si quelques provinces pourraient voir leur population culminer avant la fin du prochain demi-siècle, seules Terre-Neuve-et-Labrador et la Saskatchewan pourraient voir leur population de 2031 diminuer à un niveau inférieur à celui de 2005. Même pour ces provinces, le déclin serait de moins de 2 % sur 25 ans selon les hypothèses de l'agence fédérale. À l'horizon 2056, le Nouveau-Brunswick s'ajouterait à ces deux provinces et le déclin de la population totale serait respectivement de 8 %, 4 % et 3 % sur 50 ans par rapport à 2005 pour Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick. Même dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, les conséquences économiques qui résulteraient d'une population affichant

une diminution de cet ordre de grandeur pourraient être gérables et seraient peut-être même positives (Grant, 2001; Meyerson, 2001).

L'arrivée imminente des générations nombreuses du Baby-boom à l'âge de 65 ans ralentira la croissance des effectifs en âge de travailler, sans pour autant créer une décroissance de ceux-ci. Si le scénario moyen projette que le segment de la population d'âge actif pourrait être en 2031 supérieur de 7 % à ses effectifs estimés en 2005, cette croissance serait inférieure à celle de la population totale et surtout à celle de la population âgée de plus de 65 ans où se retrouveront les Baby-boomers à cet horizon. La population âgée de 65 ou plus pourrait, en effet, plus que doubler au cours de la même période.

Une partie des effets des changements démographiques sur les futurs effectifs d'actifs pourrait être compensée par la hausse des taux d'activité. Au Canada, ces taux augmentent depuis l'an 2000 chez les hommes de 50 ans ou plus et chez les femmes ils continuent d'augmenter pour presque tous les groupes d'âge. Cette dernière augmentation s'explique par le fait que les jeunes générations féminines ont un comportement sur le marché du travail différent de celles qui les ont précédées. Une continuation de cette tendance apparaît plausible à court terme compte tenu que l'évolution démographique devrait créer une rareté relative de la main-d'œuvre par rapport aux années 1980 ou 1990. Cette rareté relative pourrait influencer à la hausse les salaires et ainsi inciter un plus grand nombre de personnes en fin de carrière à demeurer actives quelques années de plus (Keely, 2001; Grant 2001).

Les projections de la population active (Martel *et al.*, 2007), récemment diffusées par Statistique Canada, montrent que si les taux d'activité continuaient d'augmenter au même rythme qu'au cours des dernières années et ce pendant encore cinq ans, la population active³ augmenterait de 16 % entre 2005 et 2031. Ce résultat est obtenu sur la base des hypothèses du scénario moyen des projections démographiques. Le nombre d'actifs pourrait augmenter à un rythme plus de deux fois plus rapide que le nombre de personnes en âge de travailler, illustrant l'importance de considérer d'autres facteurs que les seuls facteurs démographiques dans l'analyse des conséquences du vieillissement.

Par ailleurs, des hausses possibles de la fécondité et de l'immigration pourraient aussi contribuer à alléger les conséquences sur la population active du départ à la retraite des cohortes nombreuses du Baby-boom. À 1,5 enfants par femme, la fécondité des canadiennes est au plus bas niveau de son histoire. Les indices de fécondité de plusieurs pays européens ainsi que des États-Unis sont plus élevés que l'indice canadien et plusieurs de ces indices se sont relevés après avoir connu des niveaux plus faibles. De plus, Bongaarts et Finney (1998) ont montré que l'indice de fécondité est influencé à la baisse par les changements de calendrier de la fécondité, c'est-à-dire par la tendance à reporter la naissance d'un enfant qu'occasionne l'allongement des études par exemple.

³ Il s'agit ici de la population active, c'est-à-dire de celle occupant un emploi ou étant à la recherche d'un emploi. Elle se distingue de la population en âge de travailler qui est un indicateur démographique (population âgée de 15 à 64 ans) et qui inclue aussi des inactifs comme les étudiants ou ceux qui seraient retraités avant leur soixante-cinquième anniversaire.

Au Canada, l'âge moyen à la maternité est passé de 27,2 ans à 29,3 ans entre 1970 et 2003 (Bélanger, 2006). Tôt ou tard, l'âge moyen à la maternité cessera d'augmenter et l'indice synthétique pourrait ainsi s'élever pratiquement automatiquement. Il n'est donc pas impossible de voir la fécondité se redresser au Canada. Si, en plus de la hausse projetée des taux d'activité, la fécondité augmentait à 1,7 enfants par femme et que le taux d'immigration passait de 7,0 pour mille à 8,5 pour mille, la population active compterait 21,8 millions de personnes en 2031, soit une augmentation de 23 % par rapport à son niveau de 2005.

Néanmoins, selon cette étude, le taux global d'activité, c'est-à-dire le pourcentage d'actifs parmi l'ensemble de la population âgée de 15 ans ou plus devrait connaître une importante baisse selon tous les scénarios projetés. Ce taux est d'environ 67 % en 2005. En 2031, il se situerait à 58 % si les taux d'activité par âge demeuraient constants et à 62 % si à l'inverse ils augmentaient. De plus, cet écart selon les scénarios s'explique essentiellement par la hausse des taux d'activité par âge puisque l'étude montre qu'une hausse de la fécondité et de l'immigration n'aurait qu'un effet marginal sur l'évolution du taux global d'activité. Il est important de noter, par contre, que la structure par âge de la population canadienne de 2005 favorise un taux d'activité élevé puisque la grande majorité des Baby-boomers sont encore d'âge actif. En 1982, par exemple, le taux global d'activité était de 64 % et on ne parlait pas de pénurie de main d'œuvre.

L'étude de Statistique Canada établit aussi que la croissance démographique et l'évolution des taux d'activité des provinces auront un effet marqué sur l'évolution de la population active et sur les taux d'activité au niveau régional. Entre 2005 et 2031, l'étude montre un taux global d'activité à la baisse dans toutes les provinces et selon tous les scénarios. Par contre, les provinces qui connaissent une croissance démographique plus forte que la moyenne canadienne (Colombie-Britannique, Alberta et Ontario) verraient leur population active augmenter selon tous les scénarios alors que celles où la croissance démographique est plus faible verraient diminuer non seulement leur taux global d'activité, mais aussi leurs effectifs d'actifs. Ainsi, selon tous les scénarios, même ceux supposant une hausse des taux d'activité, trois des provinces atlantiques (Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick) et la Saskatchewan compteraient, en 2031, moins d'actifs qu'en 2005 (Martel et al., 2007).

La composante démographique qui influence le plus la croissance différentielle des régions est la migration. Les flux migratoires internes sont généralement favorables à l'Alberta et à la Colombie-Britannique et, dans une moindre mesure à l'Ontario. Toutefois, la direction de ces flux peut changer rapidement sous l'effet des conditions économiques et du marché de l'emploi de chaque province. La répartition géographique des immigrants internationaux, par contre, ne se modifie pas aussi rapidement. L'immigration internationale est fortement concentrée. Le fait d'accroître les niveaux d'immigration sans modifier la répartition géographique des immigrants contribuerait à accélérer la croissance de certaines régions, en particulier les grands centres métropolitains, mais aurait peu d'effet sur les régions qui attirent peu d'immigrants. Les résultats des simulations analysées dans cette présente étude corroborent ceux de Caron-Malenfant et al. (2007) et de Matthews (2006) à ce sujet.

Conclusion

Le vieillissement démographique est inéluctable. Il est déjà inscrit dans la structure par âge de la population en 2006. Le passage des cohortes nombreuses du Baby-boom au-delà de 65 ans ralentira la croissance des effectifs d'actifs potentiels et corolairement, accélérera celle de la population âgée de 65 ans ou plus. Le ratio des personnes âgées aux personnes d'âge actif déclinera au Canada et dans toutes ses provinces, même si les niveaux d'immigration augmentaient substantiellement. Comme pour tous les pays à l'étude par les Nations-Unies, l'immigration à elle seule ne peut permettre de maintenir ce ratio au niveau actuel, par ailleurs historiquement élevé. Par contre, le Canada est dans une situation favorable par rapport à plusieurs pays européens. Comme les États-Unis, le Canada a déjà des niveaux d'immigration qui lui permettent d'assurer sa croissance démographique future et même une croissance de sa population active quoiqu'à un rythme plus modeste que par le passé.

Si l'immigration internationale peut permettre au pays dans son ensemble de maintenir sa croissance démographique et la croissance de sa main-d'œuvre en dépit d'une fécondité insuffisante pour assurer le remplacement des générations, au niveau des provinces et des régions, elle ne saurait assurer ni l'une ni l'autre sans que la répartition géographique des immigrants se diversifie. Cette diversification souhaitée de la répartition géographique des immigrants est possible et peut bénéficier de dispositions existantes de la Loi de l'immigration. Le nombre de résidents permanents reçus à titre de candidat des provinces ou des territoires, par exemple, a décuplé depuis 2001, passant de 1 275 à 13 336 en 2006 (Citoyenneté et Immigration Canada, 2007). Au cours de cette période, la proportion des résidents permanents s'établissant en Ontario passait de 59,3 % à 50,0 %, soit le plus faible pourcentage depuis au moins 10 ans. Alors que le nombre d'immigrants s'installant dans la province centrale du pays diminuait, il augmentait dans toutes les autres provinces entre 2001 et 2006. Le nombre de ceux qui choisissait de s'installer au Manitoba, par exemple, a plus que doublé passant de quelques 4 600 en 2001 à plus de 10 000 en 2006.

L'immigration fait partie d'un ensemble de mesures qui permettront de faire face aux défis qui résultent de l'évolution démographique. Plusieurs autres doivent aussi être envisagées de concert avec la planification des niveaux d'immigration pour assurer que les Canadiens et Canadiennes continuent de jouir du niveau de vie élevé qu'ils connaissent : intégration des immigrants au marché du travail, mais aussi des natifs traditionnellement exclus de celui-ci (bénéficiaires de l'aide sociale, autochtones, décrocheurs scolaires) ; augmentation de la productivité par des investissements en capital et en capital humain (éducation, formation permanente et perfectionnement).

Références

- Abernethy, V.D. (2001). Comment on Bermingham's Summary of the UN's Year 2000 Replacement Migration, Is it a Solution to Declining Population and Aging?. *Population and Environment* Vol. 22(4): 365-375.
- Anonyme (2000). The UN Population Division on Replacement Migration. *Population and Development Review*, Vol. 26(2): 413-417.
- Beaujot, R. (2003). Effect of Immigration on the Canadian Population : Replacement Migration ? Communication présentée à la conférence de la Canadian Population Society, Halifax. (Juin). Disponible sur le web : <http://www.ssc.uwo.ca/sociology/popstudies/dp/dp03-03.pdf>
- Bélanger, A. (2006). *Rapport sur l'état de la population 2003-2004*. Catalogue No. 91-209-XPF. Statistique Canada, Ottawa.
- Bélanger, A., L. Martel et É. Caron-Malenfant (2005). *Projections de la population pour le Canada, les provinces et les territoires, 2005-2031*. Catalogue No. 91-520-XPF. Statistique Canada, Ottawa. 220 pages.
- Bermingham, J.R. (2001). Immigration : Not a Solution to Problems of Population Decline and Aging. *Population and Environment*. Vol. 22 (4) : 355-363.
- Boongaarts, J. et G. Finney (1998). On the Quantum and tempo of Fertility. *Population and Development Review* Vol. 24 (2): 271-291.
- Bouvier, L. (2001). Replacement Migration : Is it a Solution to Declining and Aging Population ? *Population and Environment* Vol. 22(4): 377-381.
- Caron-Malenfant, É., A. Milan, M. Charron et A.P. Bélanger (2007). *Demographic Changes in Canada from 1971 to 2001 Across an Urban-to-Rural Gradient*. Catalogue No. 91-F015-XPF. Statistique Canada, Ottawa. 31 pages.
- Coleman, D.A. (2002) Replacement Migration, or why everyone is going to have to live in Korea: a fable of our times from the United Nations. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London* 357, 583-598.
- Citoyenneté et immigration Canada (2007). *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration*. Ottawa. 113 pages.
- Espenshade, T.J. (2001). 'Replacement Migration' from the Perspective of Equilibrium Stationary Populations. *Population and Environment* Vol. 22(4): 383-389.
- Espenshade, T.J., L.F. Bouvier et W.B. Arthur (1982). Immigration and the Stable Population Model. *Demography* Vol. 19 (1) :125-133.
- Espenshade, T.J. (1986). Population Dynamics with Immigration and Low Fertility. *Population and development review*. Vol. 12 : 248-261.
- Grant, L. (2001). 'Replacement Migration': The UN Population Division on European Population Decline. *Population and Environment* Vol. 22(4): 391-399
- Hollander, D. (2000). Large Immigration Flows Could Help Offset Declines in Developed Populations. *Family Planning Perspectives*. Vol. 32 (3) : 147-148.
- Keely, C.B. (2001). Replacement Migration: The Wave of the Future? *International Migration* Vol. 39 (6): 103-110.
- Li, N. et R. Lee (2005). Coherent Mortality Forecasts for a group of Populations. *Demography* Vol 42 (3): 575-594.

- Lutz, W. and S. Scherbov (2003). *Can Immigration compensate for Europe's Low Fertility?* European Demographic Research Papers 2003 No.1. Vienna Institute of Demography. 16 pages.
- Martel, L., É. Caron-Malenfant, S. Vézina et A.P. Bélanger (2007). Projections (2006-2031) de la population active au Canada, *L'observateur économique canadien*. Vol 20 (6) : 1-13. Statistique Canada (cat. No 11-010). Ottawa.
- Mathews, D. (2006). *Can Immigration Compensate For Below-Replacement Fertility?: The Consequences Of The Unbalanced Settlement Of Immigrants In Canadian Cities, 2001-2051*. Ph.D. Dissertation. University of Western Ontario, London. 274 pages.
- Meyerson, F.A.B. (2001). Replacement Migration: A Questionable Tactic for Delaying the Inevitable Effects of Fertility Transition. *Population and Environment* Vol. 22(4): 401-409.
- Mitra, S. (1983). Generalization of the Immigration and the Stable Population Model. *Demography*. Vol. 20 (1): 111-115.
- Nations Unies, Population Division (2000). *Replacement migrations: Is it a solution to declining and aging population?* New York: Nations Unies.
- Pollard, J.H. (1973). *Mathematical Models for the Growth of Human Populations*. New-York: Cambridge University Press.
- Population reference Bureau (2007). *World Population Data Sheet*. Washington. Site internet consulté en février 2008 http://www.prb.org/pdf07/07WPDS_Eng.pdf
- Statistique Canada, 2007. *Compendium des estimations démographiques*. Statistique Canada (cat. No 91-213). Ottawa.
- Teitelbaum, M.S. (2004). The Media Marketplace for Garbled Demography. *Population and Development Review* Vol. 30 (2): 317-317